

BRIDGE

# LE GUIDE DU COMPÉTITEUR

2024  
2025



# Sommaire

**RAPPEL : Les dates et centres de compétitions  
sont susceptibles d'être modifiés**

Délégations	1
Comité	2
Clubs du Languedoc-Roussillon	3-6
Développement	6
Nouveautés de la saison	7
Calendrier des compétitions	8-17
Simultané SEC et Challenge du soir	18
Trophée de France	19
Coupe de France	20
Interclubs	21-23
Challenges	24
Performances	25-26
Experts	27-28
Divisions de Ligue	29-30
Compétitions fédérales	31-33
Tarifs	34

## DÉLÉGATIONS

DIRECTEUR DES COMPÉTITIONS	Diane OLIVAN - 06 74 86 19 41 diane.olivan@wanadoo.fr
DÉVELOPPEMENT DU BRIDGE	commissiondeveloppement @comitebridgelr.fr
DÉLÉGUÉ JEUNESSE	Denis FESTOR - 06 67 92 34 98 denfestor@free.fr





# GUIDE DU COMPÉTITEUR

## COMITÉ LANGUEDOC-ROUSSILLON

### 2024-2025

50 rue Théophraste Renaudot  
Parc Saint-Jean Bât.1 RDC  
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. : 04 67 02 88 61

Courriel : [comitebridgelr@wanadoo.fr](mailto:comitebridgelr@wanadoo.fr)

Site internet : [www.comitebridgelr.fr](http://www.comitebridgelr.fr)

Permanence téléphonique : Alexie COLL

Lundi, mardi et vendredi

10h00-12h00 & 14h00-16h00

## **LIGUE : LANGUEDOC-ROUSSILLON - PYRÉNÉES**

### **EN 2024 -2025**

Le comité Languedoc-Roussillon  
est Directeur de Ligue

### **COMITÉ DES PYRÉNÉES**

Rue Isatis, Voie 4 - 31319 LABEGE

Tél : 05 62 24 04 00

Courriel : [ffb.pyrenees@wanadoo.fr](mailto:ffb.pyrenees@wanadoo.fr)

### **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE**

20, Quai Carnot - 92210 ST CLOUD

Tél : 01 55 57 38 00

Site Internet : [www.ffbridge.fr](http://www.ffbridge.fr)

# CLUBS DU LANGUEDOC ROUSSILLON

## AGDE

### *AGDE MJC B.C.*

5, rue Mirabeau, espace Malraux  
34300 AGDE  
bridgeagde@gmail.com  
04 67 94 69 21

## ALÈS

### *ALÈS BRIDGE CLUB*

4 bis, rue Jean Julien Treillis  
30100 ALÈS  
alesbridgeclub@gmail.com  
04 66 52 72 04

## ARGELÈS-SUR-MER

### *B.C. ARGELÉSIEN*

23, chemin de Palau Del Vidre  
66700 ARGELÈS-SUR-MER  
vansumsen.regine@orange.fr  
06 80 85 46 74

## BAGNOLS-SUR-CEZE

### *B.C. BAGNOLS MARCOULE*

53, avenue de l'Europe  
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE  
lescharleaux@wanadoo.fr  
06 08 62 18 21

## BANYULS

### *B.C. BANYULENC*

5B, rue Saint Pierre  
66650 BANYULS SUR MER  
kinou.barthe@free.fr  
06 40 05 90 96

## BÉZIERS

### *B.C. DE BÉZIERS*

18, rue du 4 Septembre  
34500 BÉZIERS  
claude.euillet@orange.fr  
06 08 05 88 69

### *B.C. BITERROIS*

86, avenue Jean Constans  
34500 BÉZIERS  
jean-charles.olivan@wanadoo.fr  
06 89 82 88 51

## BOISSERON

### *B.C. DU VIDOURLE*

290, avenue Frédéric Mistral  
34160 BOISSERON  
bcv34160@gmail.com  
06 71 48 96 35

## CABESTANY

### *B.C. CATALAN*

12, avenue du Roussillon  
66330 CABESTANY  
lorenzon.jeanclaudio@sfr.fr  
06 13 97 14 32

## CALVISSON

### *CLUB DES BRIDGEURS VAUNAGEOLS*

3, avenue du 11 Novembre  
30420 CALVISSON  
cbv75@orange.fr  
07 81 50 31 15

## CARNON-MAUGUIO

### *B.C. CARNON-MAUGUIO*

Salle des Cistes - 34130 CARNON  
Salle Morastel - 34130 MAUGUIO  
jccolse@gmail.com  
06 21 43 79 92

## CASTELNAU-LE-LEZ

### *B.C. CASTELNAU LE LEZ*

10, avenue de la Moutte, MJC  
34790 CASTELNAU LE LEZ  
yvon.coulomb@gmail.com  
06 09 70 11 50

## CASTRIES

### *CLUB DES AMIS DU BRIDGE DE CASTRIES*

25, rue Ste Catherine - 34160 CASTRIES  
melabc@clubabc34.net  
06 81 97 21 95

### *MAISON DU BRIDGE POUR TOUS DE CASTRIES*

32, rue des Olivettes - 34160 CASTRIES  
pcmbt34@gmail.com  
06 08 02 86 51

## CLERMONT-L'HERAULT

*B.C. CLERMONT-LODÈVE*

55, boulevard Gambetta  
34800 CLERMONT-L'HERAULT  
bridgeclermontais@yahoo.fr  
06 08 06 90 77

Lodève : 06 32 60 54 77

## COURNONTERRAL

*L'AS DE COEUR DE COURNON*

Club des aînés - Rue Mallet  
34660 COURNONTERRAL  
asdecoeur.cournon@sfr.fr  
06 07 79 89 36

## JUVIGNAC

*B.C. AS DE COEUR*

*JUVIGNACOIS*

Rue de la Plaine  
34990 JUVIGNAC  
asdecoeur.juvignac@gmail.com  
07 51 66 14 72

## LA GRANDE-MOTTE

*B. C. DE LA GRANDE-MOTTE*

Avenue du Golf - BP30  
34280 LA GRANDE-MOTTE  
labridgeusegrandmottoise34280@gmail.com  
06 12 09 90 79

## LAMALOU

*CLUB DE BRIDGE*

*DE LA VALLEE DE L'ORB*

Parc Danos  
34240 LAMALOU-LES-BAINS  
secretaire@bridgevalleedorb.fr  
06 89 10 47 16

## LATTES

*B.C. DE LATTES*

Rue Bramante - Port Ariane  
34970 LATTES  
guy.lecamus@wanadoo.fr  
06 70 63 87 18

## LE BARCARÈS

*B.C. LYDIA SALANQUE*

1, rue Jean Amédée GOT  
66420 LE BARCARÈS  
bc.lydia@wanadoo.fr  
04 78 21 96 84

## LE GRAU-DU-ROI

*B.C. DU GRAU DU ROI*

97, avenue de Mail, Le Boucanet  
30240 GRAU-DU-ROI  
bridgeclubgrauduroi@orange.fr  
06 87 88 14 42

## MARVEJOLS

*B.C. DE MARVEJOLS*

Place Daurade  
48100 MARVEJOLS  
bridge89@gmail.com  
06 84 89 84 56

## MENDE

*B.C. MENDOIS*

Espace Jean Jaurès  
10 Rue Charles Morel  
48000 MENDE  
bridgeclubmendois@gmail.com  
06 95 28 96 31

## MILLAS

*B.C. DE MILLAS*

Rue Jean Jaurès  
66170 MILLAS  
bridgeclubmillas@gmail.com  
06 17 92 83 83

## MILLAU

*B.C. MILLAU ST AFFRIQUE*

194A, rue de Crève Cheval  
12100 MILLAU  
mercier1.marie@sfr.fr  
06 21 30 16 35

## MONTPELLIER

*BRIDGE COMÉDIE MONTPELLIER*

2 Place Paul Bec  
34000 MONTPELLIER  
bridge.comedie.montpellier@gmail.com  
06 62 73 64 93

## **LA BRIDGERIE**

90, rue du Mas de Portaly  
34070 MONTPELLIER  
labridgerie34@free.fr  
06 72 05 25 73

## **B.C. OCCITAN**

90, rue du Mas de Portaly  
34070 MONTPELLIER  
bco4142@gmail.com  
07 81 10 50 79

## **NARBONNE**

### **B.C. NARBONNAIS**

96, avenue Maitre Hubert Mouly  
11100 NARBONNE  
bridge.narbonne@orange.fr  
04 68 32 19 54

## **NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE**

### **B.C. PISCENOIS**

11, rue Gambetta  
34120 NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE  
pezenasbridge34@gmail.com  
06 15 18 01 34

## **NÎMES**

### **A.S.P.T.T. B.C. NÎMES**

1133, avenue de Fleming  
30900 NÎMES  
aspttnimes.bridge@gmail.com  
04 66 84 18 87

### **B.C. DES COSTIÈRES**

32, rue Robert Mallet Stevens - Bât H  
30000 NÎMES  
chantal.uriel@wanadoo.fr  
04 11 77 66 02

## **OSSEJA**

### **B.C. DE CERDAGNE**

Centre Socio-culturel, rue Saint Roch  
66340 OSSEJA  
ljfrobert@wanadoo.fr  
06 07 73 57 98

## **PALAVAS-LES-FLOTS**

### **B.C. PALAVASIEN**

1, av. Abbé Brocardi, Arène de Palavas  
34250 PALAVAS  
josybousquie@hotmail.com  
06 98 32 21 78

## **PÉROLS**

### **B.C. PÉROLIEN**

18, rue de la Guette  
34470 PÉROLS  
bridgeclubperols@gmail.com  
06 23 67 76 58

## **PERPIGNAN**

### **B.C. MOULIN A VENT**

Boulevard de Mondony, Moulin à Vent  
66100 PERPIGNAN  
bridgeclubmoulin@orange.fr  
04 68 67 40 50

## **PORTIRAGNES**

### **ATELIER INITIATION B.C.**

Rue de l'Egalité  
34420 PORTIRAGNES  
roger.is.stevens@gmail.com  
06 98 16 98 65

## **ROCHEFORT-DU-GARD**

### **B.C. DE ROCHEFORT-DU-GARD**

Rue du Galoubet  
30650 ROCHEFORT-DU-GARD  
bridgeclubrochefortais@orange.fr  
06 75 51 87 69

## **ST CLÉMENT-DE-RIVIÈRE**

### **BRIDGE ET LOISIRS**

### **SAINT CLÉMENT-DE-RIVIÈRE**

Espace Albert Favreau  
34980 SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE  
alainclabeaut@orange.fr  
06 84 79 03 99

## **SAINT-CYPRIEN**

### **B.C. DE SAINT-CYPRIEN**

41, avenue du Roussillon  
66750 SAINT-CYPRIEN  
antoine.stivala@gmail.com  
06 13 51 59 93

## **SAINT-ESTÈVE**

### **B.C. STEPHANOIS**

2, place Mas Carbasse  
66240 SAINT-ESTÈVE  
jeanmarcalarcon@sfr.fr  
06 18 20 69 31

## SAINT-GELY-DU-FESC

### *B.C. EVASION*

40, allée des Ecureuils  
34980 SAINT-GELY-DU-FESC  
bridgeclubevasion@outlook.com  
06 83 65 79 58

## SÈTE

### *SÈTE CERCLE DU COMMERCE*

16, rue du jardin des fleurs  
34200 SÈTE  
bridge.cercle.du.commerce.sete@gmail.com  
04 67 74 84 59

### *B.C. SÉTOIS*

20, avenue Victor Hugo - 34200 SÈTE  
bridgeclubsetois34@orange.fr  
06 08 42 94 29

## THUIR

### *B.C. DES ASPRES - B.C.A.*

1, rue Pierre Semard - 66301 THUIR  
bcaspres66@gmail.com  
06 68 35 72 23

## UZÈS

### *B.C. D'UZÈS*

5, rue Jean Moulin - 30700 UZÈS  
bernard.daumas2005@gmail.com  
06 22 16 74 53

## VAUVERT

### *VAUVERT B.C.*

Salle Mistral - 30600 VAUVERT  
billet.christian@orange.fr  
06 26 43 18 69

# Délégué Développement



Fédérateur, catalyseur, couteau suisse, animateur, ...  
Au choix suivant le club et la personne qui joue ce rôle.

Le DD et le/la Président(e) forment un binôme en charge du projet club.

## OBJECTIF 10% de créations de licences

### Le profil de votre club



- 6 projets développement-club retenus par le Comité LR en 2024
- 4 projets subventionnés par la FFB.

- **Contact LR** : [commissiondeveloppement@comitebridgelr.fr](mailto:commissiondeveloppement@comitebridgelr.fr)
- **Contact FFB** : [reseau-dev-ffb@ffbridge.fr](mailto:reseau-dev-ffb@ffbridge.fr)

# LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

## Seuils des IC pour les compétitions

**IC max = 33 en Espérance, 45 en Challenge et 65 en Performance**

Les IC maximum pour participer aux compétitions Challenge et Performance changent. D'un côté les IC individuels pourront aller jusqu'à 33 pour participer en Espérance, 45 pour participer en Challenge et de l'autre, on ne pourra plus participer aux compétitions Performance avec un IC individuel supérieur ou égal à 71.

Ci-dessous, vous avez des tableaux qui résument les seuils d'accessibilité aux différentes catégories de compétitions. Pour le 1<sup>er</sup> tableau, vous prenez votre Indice de Compétition (IC1) et vous descendez jusqu'à l'intersection avec la ligne correspondant à l'Indice de Compétition de votre partenaire (IC2). La couleur de la case d'intersection = la ou les catégories dans lesquelles vous pourrez jouer (voir NB1).

IC1 →		IC	25	29	33	37	41	45	49	53	59	65	71	77	83	89	95	100
IC2 ↓	25																	
	29																	
	33																	
	37																	
	41																	
	45																	
	49																	
	53																	
	59																	
	65																	
	71																	
	77																	
	83																	
	89																	
	95																	
	100																	

Challenge	Challenge et/ou Performance	Performance	Performance ou Expert	Expert
-----------	-----------------------------	-------------	-----------------------	--------

Seuil des IC des équipes par catégories :

	individuel		par Paires		par Quatre	
	maxi	mini	maxi	mini	maxi	mini
Expert			112	200	224	400
Performance	65	74	130	148	260	
Challenge	45	50	82	100	164	

Seuil des IC en Interclubs :

	individuel	équipe
	maxi	maxi
Interclubs 3		260
Interclubs 4	59	188
Interclubs 5	37	132

## Les DN

Le domaine le plus impacté pour les changements est celui des DN. Régionalement, la DN3 Open x 2 devient la Division de Ligue Open par paires (DL O2), la DN2 Mixte x 2 devient la Division de Ligue Mixte par paires (DL M2) et la DN4 Open x 4 devient la Division de Ligue Open par quatre (DL O4). Les 5 divisions de l'Open par quatre deviennent dans l'ordre ➡ Performance, Expert, Division de Ligue, Division Nationale et Top 16.

*NB1 : si aucune case ne correspond à votre situation où si l'IC total de votre paire/équipe est inférieur à celui de la catégorie dans laquelle vous souhaitez jouer, demandez une éventuelle dérogation au Directeur des Compétitions.*



# CALENDRIER GÉNÉRAL

## SEPTEMBRE

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	<b>Entraînement National 1</b>
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	<b>FN IC1 et IC2 (23/24)</b>
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	<b>Entraînement National 2</b>
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	<b>DNO2 (1)</b>
29	D	
30	L	

1/4 FC	<b>FN</b>
1/2 FC	<b>FNS</b>
FC(S)	<b>SEC</b>
<b>FL</b>	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## OCTOBRE

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	1/2 FC OP2 et OE2
7	L	
8	M	
9	M	Simultané SEC
10	J	
11	V	
12	S	FC O2 Performance
13	D	O2 Expert
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	Simultané SEC
18	V	
19	S	1/2 FC M4 Performance et M4 Expert
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## NOVEMBRE

1	V	Toussaint	
2	S		
3	D	FC D2 Expert	FCS D2 Performance
4	L		
5	M		
6	M	Simultané SEC	
7	J		
8	V		
9	S	FC D4 Performance FC D4 Expert	DN D4
10	D		
11	L	Armistice	
12	M		
13	M		
14	J	Champions Cup	
15	V		
16	S		
17	D		
18	L		
19	M	Simultané SEC	
20	M		
21	J		
22	V		
23	S	FL O2 Performance (PY) FL O2 Expert (LR)	DL O2
24	D		
25	L	Simultané SEC	
26	M		
27	M		
28	J		
29	V		
30	S	FL D4 Performance (LR) / FL D4 Expert (PY)	

1/4 FC	<b>FN</b>
1/2 FC	<b>FNS</b>
FC(S)	<b>SEC</b>
<b>FL</b>	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## DÉCEMBRE

1	D	FL D4 Performance (LR) / FL D4 Expert (PY)	
2	L		
3	M	1/2 FC SM2 Performance	
4	M		
5	J		
6	V	Simultané SEC	
7	S		O2 Performance
8	D	1/4 FC M2 Performance	O2 Expert
9	L		
10	M		
11	M		
12	J	Simultané SEC	
13	V		
14	S		FL MP4 (LR) FL ME4 (PY)
15	D	FCS Challenge/2	
16	L		
17	M		
18	M		
19	J	1/2 FC SO2 Performance	
20	V		
21	S		
22	D		
23	L		
24	M		
25	M		
26	J		
27	V		
28	S		
29	D		
30	L		
31	M		

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## JANVIER

1	M	Jour de l'An	
2	J		
3	V		
4	S		D4 Performance D4 Expert
5	D	FC Challenge/4 Hiver	
6	L		
7	M	FCS SM2 Performance	FCS SM2 Expert
8	M		
9	J		
10	V	Simultané SEC	
11	S		M4 Perf M4 Expert
12	D	1/2 FC M2 Performance et M2 Expert	
13	L		
14	M		
15	M	Simultané SEC	
16	J		
17	V		
18	S	FNS Chall2 Hiver	DL M2 t1 (LR)    DN1 M2 (t1)
19	D		
20	L	Simultané SEC	
21	M		
22	M		
23	J	FCS SO2 Performance	FCS SO2 Expert
24	V		
25	S	FC M2 Performance	DL M2 t2 (PY)
26	D	FC M2 Expert	
27	L		
28	M	Simultané SEC	
29	M		
30	J		
31	V		

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## FÉVRIER

1	S	1/2 FC		Challenge/4 hiver
2	D	IC2 IC3 IC4		
3	L			
4	M	Simultané SEC		
5	M	FL SM2 Performance (PY) / SM2 Expert (LR)		
6	J	FL SO2 Performance (PY) / SO2 Expert (LR)		
7	V			
8	S		1/2 FC	DN1 M2 (t2)
9	D	FC IC5	IC2 IC3 IC4	
10	L			
11	M			
12	M	1/2 FC SO4 Performance		
13	J	1/2 FC SO4 Expert		
14	V			
15	S	FL M2 Performance (PY)		
16	D	FL M2 Expert (LR)		
17	L			
18	M			
19	M			
20	J			
21	V			
22	S			
23	D			
24	L			
25	M			
26	M			
27	J			
28	V			

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## MARS

1	S		DL O4
2	D	FCS Challenge/2 printemps	t1 (LR)
3	L		
4	M		
5	M	Simultané SEC	
6	J	1/2 TdF Nîmes	
7	V		
8	S	1/2 FC O4 Performance	Top16 DN4 (t1)
9	D	1/2 FC O4 Expert	
10	L		
11	M	1/2 TdF Montpellier et Narbonne	
12	M		
13	J	Simultané SEC	
14	V		
15	S	1/2 TdF Béziers	FL D2 Performance (PY) FL D2 Expert (LR)
16	D	1/2 TdF Calvisson	
17	L		
18	M	1/2 FC SM4 Performance	
19	M	1/2 FC SM4 Expert	
20	J		
21	V	Simultané SEC	
22	S		M2 Perf DL2 M2
23	D	FCS Chall/2 printemps	M2 Expert
24	L		SM2 Performance
25	M	SO2 Performance SO2 Expert	SM2 Expert
26	M		
27	J		
28	V		
29	S	FNS Challenge/2 Printemps	Top16 DN4 (t2)
30	D		
31	L	Simultané SEC	

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## AVRIL

1	M				
2	M	Espérance/2	FC SO4 Performance FC SO4 Expert		
3	J				
4	V				
5	S			FC O4 Performance FC O4 Expert	
6	D				DL O4 t2 (PY)
7	L				
8	M			Simultané SEC	
9	M				
10	J				
11	V				
12	S				
13	D			FC IC1	FL IC2 (PY) IC3 (LR) IC4 (PY)
					Chall/4 printemps
14	L				
15	M				
16	M				
17	J				
18	V				
19	S		Moins de 31 ans par 2 et par 4		
20	D				
21	L	Pâques			
22	M				
23	M				
24	J				
25	V				
26	S		FL O4 Performance (LR) FL O4 Expert (PY)		
27	D			Top16 DN4 (t3)	
28	L				
29	M		FC SM4 Performance FC SM4 Expert		
30	M				

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées



# CALENDRIER GÉNÉRAL

## MAI

1	J	Fête du Travail		
2	V			
3	S	FCS Challenge/2 été		
4	D	1/2 FC et FC Coupe de France		
5	L	Simultané SEC		
6	M			
7	M			
8	J	Victoire		
9	V			Top 16 Play off barrage DN4
10	S	FC TdF	O4 Expert DL O4	
11	D			
12	L			
13	M	FL SM4 Performance (LR) FL SM4 Expert (PY)		
14	M			
15	J	Simultané SEC		
16	V			
17	S	Finale Zone CdF	FL TdF	Cadets par 2 et par 4
18	D			
19	L			
20	M			
21	M	FL SO4 Performance (LR) FL SO4 Expert (PY)		
22	J			
23	V	Simultané SEC		
24	S			IC3 IC4 IC5
25	D	FC Espérance 4	FL IC1	
26	L			
27	M			
28	M			
29	J	Ascension		
30	V			
31	S	FN Espérance/2		DP2 DE2

1/4 FC	<b>FN</b>
1/2 FC	<b>FNS</b>
FC(S)	<b>SEC</b>
<b>FL</b>	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# CALENDRIER GÉNÉRAL

## JUIN

1	D	FC Challenge /4 été	D2 Performance	
2	L		D2 Expert	
3	M			
4	M			
5	J			
6	V			
7	S		Coupe de France	Trophée de France
8	D	Pentecôte		
9	L			
10	M			
11	M			
12	J			
13	V			
14	S	FNS Challenge/2 été	IC1	
15	D		IC2	
16	L		SM4 Perf	
17	M		SM4 Expert	
18	M		SO4 Perf	
19	J		SO4 Expert	
20	V			
21	S	FNS Coupe des Clubs	Scolaires par 2	
22	D		et par 4	
23	L			
24	M			
25	M			
26	J			
27	V			
28	S		O4 Performance	Challenge/4 été
29	D			
30	L			

1/4 FC	FN
1/2 FC	FNS
FC(S)	SEC
FL	

S : Senior

D : Dame

O : Open

M : Mixte

DL : Division de Ligue

DN : Division Nationale

IC : Interclubs

J : Junior

E : Expert

P : Performance

Chall : Challenge

ESP : Espérance

TDF : Trophée de France

d : Division

t : Tour

2 : par paires

4 : par quatre

LR : Languedoc-Roussillon

PY : Pyrénées

# **BRIDGEZ en Languedoc-Roussillon Gagnez des PE/PP**

## **Challenge du soir 2024/2025**

Jouez au moins 5 séances sur 10  
dans un des clubs participants.  
Vous pouvez gagner des PE/PP dans chacun  
des clubs où vous serez classé.

**La liste des clubs participants  
sera disponible sur le site du Comité LR.**

## **Simultanés SEC 2024/2025**

Jouez au moins 8 séances sur 20  
dans un des clubs participants.

### **Le calendrier des séances :**

octobre-24	mercredi 9	jeudi 17		
novembre-24	mercredi 6	mardi 19	lundi 25	
décembre-24	vendredi 6	jeudi 12		
janvier-25	vendredi 10	mercredi 15	lundi 20	mardi 28
février-25	mardi 4			
mars-25	mercredi 5	jeudi 13	vendredi 21	lundi 31
avril-25	mardi 8			
mai-25	lundi 5	jeudi 15	vendredi 23	

# TROPHÉE DE FRANCE (TDF)

Cette compétition à handicap est ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la Fédération française de bridge et constituant des équipes de 4 à 8 joueurs.

L'indice de compétition (IC) retenu pour le calcul du rang théorique de l'équipe est celui du début de la phase. Le calcul du handicap à chaque stade se fait à partir de l'indice de valeur (IV). L'indice de valeur (IV) d'une équipe n'est pas limité, aussi bien à l'inscription qu'à la table. Formule et horaires : voir convocation.

TROPHÉE DE FRANCE 2024/2025	
DLI : 14 jours avant la compétition (ex : DLI le 20 février 2025 pour le TDF du 6/03)	
½ Finale de comité	
Jeudi 6 mars à 10 H 00	B.C. Nîmes
Mardi 11 mars à 10 H 00	B. Comédie Montpellier
Mardi 11 mars à 10 H 00	B.C. Narbonne
Samedi 15 mars à 10 H 00	B.C. Biterrois
Dimanche 16 mars à 10 H 00	B.C. Vaunageols
Finale de comité	
10/11 mai à 13 H 00 le samedi	B. Comédie Montpellier
	B.C. Narbonne
Finale de Ligue	
17/18 mai à 13 H 00 le samedi	B. Comédie Montpellier
Finale Nationale	
7/8 juin	FFB

## Compétitions : procédure pour les forfaits

Avertir par SMS le Directeur des compétitions au 06 74 86 19 41 en précisant :

- ➔ la catégorie et le type de compétition ex. : Senior Mixte performance x2,
- ➔ **le lieu où vous deviez jouer,**
- ➔ le nom du capitaine de l'équipe.

Pour les forfaits 24H ou moins avant l'épreuve prévenir également l'arbitre indiqué sur la convocation. **Tout forfait modifie l'organisation de l'épreuve. Il est donc important de prévenir au plus vite les responsables.**

## Compétitions : les convocations

Elles sont adressées 7 jours avant l'épreuve aux joueuses et joueurs inscrits, par courriel, à l'adresse qu'ils ont validée sur le site FFB. Elles sont téléchargeables sur le site FFB (onglet compétitions et agenda).

# COUPE DE FRANCE

2024/2025

Matchs sur rendez-vous du 1<sup>er</sup> tour au 1/4 de Finale inclus.

**Les tirages au sort sont publics : les lieux et horaires sont précisés sur le site FFB ou sur le site du comité quelques jours avant.** Lors des 2 ou 3 premiers tours les équipes les mieux classées peuvent être exemptées, selon les contraintes de l'organisation, afin d'obtenir un multiple de 4 et le comité est découpé en 2, 3 ou 4 zones géographiques. **À partir du cadrage inclus le tirage au sort est intégral.**

## Les règles :

Les Clubs receveurs peuvent demander un droit de table de 12 euros/équipe. La CDF est une épreuve Open et donc les joueurs en activité professionnelle sont prioritaires pour fixer l'heure des rencontres. Si la distance séparant les clubs d'inscription des équipes est supérieure à 60 km, ces équipes doivent trouver un lieu de match à mi-distance à défaut d'autre accord. Faute d'accord, un lieu, une date et un horaire de rencontre seront fixés par le Directeur des compétitions.

**Le gagnant du match doit inscrire le résultat sur le site de la FFB. Pour cela il faut connaître les N° de licences de tous les joueurs ayant disputé le match ainsi que le nombre de mi-temps jouées par chacun.**

**Une équipe déclarant forfait doit en informer le Directeur des Compétitions :**

Par mail [diane.olivan@wanadoo.fr](mailto:diane.olivan@wanadoo.fr) ou par sms au 06 74 86 19 41. Les équipes éliminées lors du repêchage du tour 1 se verront offrir la participation au TDF à la condition de conserver et faire jouer au moins 4 joueurs de leur équipe CDF. Les dates et l'organisation ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Entrée des équipes	IC	DLI	Tirage au sort	DL match
Tour 1 (28 donnes)	IC < 225	Lu 21/10/24	Ma 22/10/24	Me 20/11/24
Repêchage			Je 21/11/24	Je 19/12/24
Tour 2 (28 donnes)	225 ≤ IC ≤ 391	Sa 30/11/24	Ve 20/12/24	Ve 24/01/25
Repêchage			Sa 25/01/25	Lu 03/03/25
Cadrage (28 donnes)	IC > 392*	Sa 30/11/24	Ma 04/03/25	Ma 01/04/25
* Le nb d'inscrits au 30 nov. permettra de calculer le seuil d'accès direct au cadrage				
1/4 Finale (3 x 10 donnes)			Me 02/04/25	Ve 02/05/25
1/2 FC et FC (3 x 10 donnes)	Dimanche 04/05/25 à LGM : tirage au sort 09 H 45			
Finale de zone	17/18 mai 2025 : Maison du bridge Aix en Provence 13H le sam.			
Finale nationale	7/8 juin à la FFB			

## Exemptions :

Pour toutes les compétitions, et afin d'en améliorer l'organisation, des paires et des équipes pourront être exemptées sur décision du Directeur des Compétitions. Elles devront s'acquitter du paiement reversé à la FFB. Ce règlement complémentaire sera effectué lors du 1<sup>er</sup> tour de jeu. Pour la division Expert, les paires d'IC ≥ 184 et les équipes d'IC ≥ 368 pourront être exemptées du 1<sup>er</sup> tour en fonction du nombre d'inscrits et des impératifs d'organisation.

# INTERCLUBS\* 24/25

La licence doit être prise dans le comité d'appartenance du club que le joueur veut représenter. Tous les joueurs inscrits dans l'équipe doivent être licenciés **ou adhérents de ce club** (sympathisants sur le site FFB).

**Les places appartiennent aux clubs.** Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1 et 2. **Les clubs choisissent la composition des équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions.** Sauf cas exceptionnel apprécié par le Président du comité, aucun transfert de licence ne sera accepté après la date limite d'inscription le 18/01/25. Il y a 5 divisions, chaque division concourt séparément. Les équipes sont formées de **4 à 6 joueurs en Interclubs 1, 2, 3 et de 4 à 7 joueurs en Interclubs 4 et 5.**

Un système de montée et de descente existe entre Interclubs 1, 2 et 3 (**Règlement sur le site du comité LR**).

Tout club qui gagne une place en division 1, perd une place en division 2. En division 1 et 2, toute place ne pouvant pas être honorée par un club est perdue.

## INTERCLUBS 1\* : DLI : 18/01/25

22 équipes dont une place vacante réservée, par ordre :

- Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IC de l'équipe  $\geq 368$ ,
- ou à défaut, club augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>ère</sup> série majeure d'au moins 6 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison S-1),
- ou à défaut à une équipe finaliste nationale Interclubs 2 (saison S-1) sans avoir fini dans les 4 premières de la FC Interclubs 2,
- ou à défaut au club classé 5<sup>ème</sup> en Interclubs 2,
- les autres équipes candidates étant départagées à l'IC.

## INTERCLUBS 2\* : DLI : 18/01/25

34 équipes dont des places vacantes réservées, par ordre :

- Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IC de l'équipe  $\geq 304$ ,
- ou à défaut, club augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>ère</sup> série majeure d'au moins 4 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison S-1),
- ou à défaut à une équipe finaliste nationale Interclubs 3 (saison S-1) sans avoir fini dans les 4 premières de la FC Interclubs 3,
- ou à défaut au club classé 5<sup>ème</sup> en Interclubs 3,
- les autres équipes candidates étant départagées à l'IC.

## INTERCLUBS 3\* : DLI : 18/01/25

Les équipes d'IC compris entre 189 et 260 non inscrites en Interclubs 1 ou 2, ainsi que les équipes descendant de l'Interclubs 2.

## INTERCLUBS 4\* : DLI : 18/01/25

Les équipes d'IC compris entre 133 à 188 avec un IC individuel  $< 59$ , et les équipes d'IC  $\leq 133$  mais comportant un joueur avec un IC individuel  $> 37$ .

## INTERCLUBS 5\* : DLI : 26/01/25

Les équipes d'IC  $\leq 132$  ne comportant que des joueurs d'IC individuel  $< 37$ .

\*Voir règlement complet sur le site du comité et RNC art 41 à 45.

# RÉSULTAT DES MONTÉES ET DESCENTES

Le règlement de l'Interclubs expliquant le système de montées et descentes entre Interclubs d1 et d2 et Interclubs d2 et d3 est disponible sur le site du comité LR.

<b>INTERCLUBS 1<sup>ère</sup> DIVISION</b>		
2	BRIDGE CLUB BAGNOLS MARCOULE	1
5	BRIDGE CLUB PEROLIEN	2
10	BRIDGE CLUB DE LA GRANDE MOTTE	2
15	BRIDGE CLUB LA BRIDGERIE	7
16	BRIDGE COMEDIE MONTPELLIER	1
19	BRIDGE CLUB NARBONNE	2
29	BRIDGE CLUB PALAVASIEU	1
39	BRIDGE CLUB AGDE MJC	1
45	BRIDGE CLUB CARNON-MAUGUIO	1
46	BRIDGE CLUB CASTELNAU LE LEZ	1
47	BRIDGE CLUB EVASION	1
57	BRIDGE CLUB ROCHEFORT DU GARD	1
	Place vacante (Voir règlement) *	1
		<b>22</b>
<b>INTERCLUBS 2<sup>ème</sup> DIVISION</b>		
2	BRIDGE CLUB BAGNOLS MARCOULE	2
10	BRIDGE CLUB DE LA GRANDE MOTTE	1
15	BRIDGE CLUB LA BRIDGERIE	3
16	BRIDGE COMEDIE MONTPELLIER	1
19	BRIDGE CLUB NARBONNAIS	1
25	BRIDGE CLUB STEPHANOIS	2
26	BRIDGE CLUB SETE CERCLE DU COMMERCE	1
39	BRIDGE CLUB AGDE	1
40	BRIDGE CLUB DE SAINT CYPRIEN	2
42	BRIDGE CLUB OCCITAN	1
45	BRIDGE CLUB CARNON-MAUGUIO	2
47	BRIDGE CLUB EVASION	1
57	BRIDGE CLUB ROCHEFORT DU GARD	1
59	BRIDGE CLUB BANYULENC	1
65	BRIDGE CLUB DU GRAU DU ROI	1
71	BRIDGE CLUB UZES	1
74	BRIDGE CLUB JUVIGNAC	2
75	BRIDGE CLUB VAUNAGEOLS	2
81	BRIDGE CLUB DES COSTIERES	2
	Places vacantes (Voir règlement) **	6
		<b>34</b>

\* Equipe d'un « nouveau club » : équipe d'IC  $\geq 368$  ou augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>ère</sup> série majeure d'au moins 6 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison S-1).

\*\* Equipe d'un « nouveau club » : équipe d'IC  $\geq 304$  ou augmentant son nombre de licenciés de 1<sup>ère</sup> série majeure d'au moins 4 membres (au moins 3 licenciés non LR la saison S-1).

# INTERCLUBS

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres	Formules Horaires
IC1	18/01/25	FC	12-13 avril	Bridgerie	V o i r  c o n v o c a t i o n s
		FL	24-25 mai	Narbonne	
		FN	14-15 juin	FFB	
IC2	18/01/25	1/2 FC	1-2 fév	Agde LGM	
		FC	8-9 fév	Narbonne	
		FL	12-13 avril	Labège	
		FN	14-15 juin	FFB	
IC3	18/01/25	1/2 FC	1-2 fév	Perpi M à V Biterrois Comédie Nîmes	
		FC	8-9 fév	Bridgerie	
		FL	12-13 avril	Narbonne	
		FN	24-25 mai	FFB	
IC4	18/01/25	1/2 FC	1-2 fév	Catalan Commerce Grau Palavas Alès	
		FC	8-9 fév	LGM	
		FL	12-13 avril	Labège	
IC5	26/01/25	FN	24-25 mai	FFB	
		FC	9 fév	Comédie	
		FN	24-25 mai	FFB	

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.



# CHALLENGE IC individuel maximum = 45

Challenges par paires ⇨ somme IC de la paire = max 82

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres				Formules Horaires	
HIVER	01/12/24	Bonification	16 oct. au 14 déc. 2025 : période de doublement des PE obtenus en tournoi de régularité	Catalan	Biterrois	Comédie	Castries	Nîmes	c o n v o i a r t i o n s
		FC en Simultané	15-déc.						
		FN en Simultané	18-janv.	Biterrois	St Clément	Nîmes			
PRINTEMPS	16/02/25	Bonification	01 janv. au 01 mars 2025 : période de doublement des PE obtenus en tournoi de régularité	Catalan	Agde	Comédie	Castries	Grau	Nîmes
		FC en Simultané	2-mars						
		FN en Simultané	29-mars	Biterrois	Lattes	Nîmes			
ÉTÉ	19/04/25	Bonification	04 mars au 02 mai 2025 : période de doublement des PE obtenus en tournoi de régularité	Catalan	Agde	Comédie	Castries	Nîmes	Bagnols
		FC en Simultané	3-mai						
		FN en Simultané	14-juin	Biterrois	Palavas	Nîmes			

Challenges par 4 ⇨ somme IC de l'équipe = max 164

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres				Formules Horaires	
HIVER	22/12/24	FC	5-janv.	Bridgerie	Comédie				c o n v o i a r t i o n s
		FN	1-2 fév	FFB					
PRINTEMPS	09/03/25	FC	23-mars	Bridgerie	Comédie				c o n v o i a r t i o n s
		FN	12-13 avril	FFB					
ÉTÉ	18/05/25	FC	1-juin	Bridgerie	Comédie				c o n v o i a r t i o n s
		FN	28-29 juin	FFB					

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# PERFORMANCE IC individuel maximum = 65

Épreuves par paires Performance ⇨ somme IC de la paire = mini 74 / max 130

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres						Formules Horaires	
				Thuir	Biterrois	Lattes	Comédie	Calvisson	Bagnols		
OPEN	15/09/24	1/4 FC	29 sept.	Biterrois	Biterrois	Lattes	Comédie	Calvisson	Bagnols	V o i r  c o n v o c a t i o n s	
		1/2 FC	6 oct.	Narbonne	Lattes	Nîmes					
		FC	12-13 oct.	Labège							
		FL	23-24 nov	FFB							
MIXTE	24/11/25	1/4 FC	8 déc.	St Cyprien	Agde	St Clément	Comédie	Grau	Alès		
		1/2 FC	12 janv.	Biterrois	Nîmes						
		FC	25-26 janv.	Narbonne							
		FL	15-16 fév.	Labège							
DAMES	20/10/24	FN	22-23 mars	FFB							
		FCS	3 nov.	Biterrois	Bridgerie	Nîmes					
		FL	15-16 mars	Labège							
		FN	31 mai-1 juin	FFB							
SENIOR MIXTE	19/11/24	1/2 FC	3 déc.	Perpi M à V	Commerce	Comédie	Palavas	Grau	Bagnols		
		FCS	7 janv.	Narbonne	Nîmes						
		FL	5 fév.	Labège							
		FN	24-25 mars	FFB							
SENIOR OPEN	05/12/24	1/2 FC	19 déc.	St Cyprien	Commerce	St Gely	Lattes	Grau	Alès		
		FCS	23 janv.	Agde	Nîmes						
		FL	6 fév.	Labège							
		FN	25-26 mars	FFB							

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# Épreuves par 4 Performance ⇨ somme IC de l'équipe = mini 148 / max 260

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres					Formules Horaires
				St Cyprien	Biterrois	Comédie	Palavas	Nîmes	
OPEN	22/02/25	1/2 FC	8-9 mars	St Cyprien	Biterrois	Comédie	Palavas	Nîmes	V o i r c o n v o c a t i o n s
		FC	5-6 avril	LGM					
		FL	26-27 avril	LGM					
MIXTE	05/10/24	FN	28-29 juin	FFB					
		1/2 FC	19-20 oct.	Thuir	Biterrois	Comédie	St Gely	Nîmes	
		FC	16-17 nov.	LGM					
DAMES	26/10/24	FL	14-15 déc.	Narbonne					
		FN	11-12 janv.	FFB					
		FC	9-10 nov.	Biterrois	Comédie	Nîmes			
SENIOR MIXTE	04/03/25	FL	30 nov.1 déc.	Bridgerie					
		FN	4-5 janv.	FFB					
		1/2 FC	18-19 mars	Stephanois	Commerce	Bridgerie	Grau	Nîmes	
SENIOR OPEN	29/01/25	FC	29-30 avril	LGM					
		FL	13-14 mai	Narbonne					
		FN	16-17 juin	FFB					
		1/2 FC	12-13 fév.	Stephanois	Commerce	St Gely	Lattes	Grau	
		FC	2-3 avril	LGM					
		FL	21-22 mai	Bridgerie					
		FN	18-19 juin	FFB					

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# EXPERT

Épreuves par paires Expert ⇨ somme IC de la paire = mini 112 (pas de max)

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres		Formules Horaires
OPEN	22/09/24	1/2 FC	6 oct.	Agde	LGM	c o n v o c i r i o n s
		FC	12-13 oct.	LGM		
		FL	23-24 nov.	Bridgerie		
		FN	7-8 déc.	FFB		
MIXTE	29/12/24	1/2 FC	12 janv.	Agde	LGM	
		FC	25-26 janv.	LGM		
		FL	15-16 fév.	Narbonne		
		FN	22-23 mars	FFB		
DAMES	20/10/24	FC	3 nov.	LGM		
		FL	15-16 mars	Agde		
		FN	31 mai-1 juin	FFB		
		FCS	7 janv.	Agde	Bridgerie	
SENIOR MIXTE	24/12/24	FL	5 fév.	Bridgerie		
		FN	24-25 mars	FFB		
		FCS	23 janv.	Narbonne	Bridgerie	LGM
		FL	6 fév.	Bridgerie		
SENIOR OPEN	09/01/25	FN	25-26 mars	FFB		

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

# Épreuves par 4 Expert ⇒ somme IC de l'équipe = mini 224 (pas de max)

Catégorie	Date limite d'inscription	Stade	Dates	Centres	Formules Horaires
OPEN	22/02/25	1/2 FC	8-9 mars	Agde	V o i r  c o n v o c a t i o n s
		FC	5-6 avril	Bridgerie	
		FL	26-27 avril	Labège	
MIXTE	05/10/24	FN	10-11 mai	FFB	
		1/2 FC	19-20 oct.	Narbonne LGM	
		FC	16-17 nov.	Bridgerie	
DAMES	26/10/24	FL	14-15 déc.	Labège	
		FN	11-12 janv.	FFB	
		FC	9-10 nov.	Bridgerie	
SENIOR MIXTE	04/03/25	FL	30 nov.-1 déc.	Labège	
		FN	4-5 janv.	FFB	
		1/2 FC	18-19 mars	Agde LGM	
SENIOR OPEN	29/01/25	FC	29-30 avril	Narbonne	
		FL	13-14 mai	Labège	
		FN	16-17 juin	FFB	
		1/2 FC	12-13 fév.	Narbonne LGM	
		FC	2-3 avril	Bridgerie	
		FL	21-22 mai	Labège	
		FN	18-19 juin	FFB	

Les centres sont susceptibles de changer en fonction de la situation et des inscriptions.

## DIVISION DE LIGUE / PAIRES (DL O2)

Dans chaque ligue la DL O2 est composée de 28 paires :

- 1) Les paires candidates descendant de la DNO2 dans la ligue avec au moins un joueur licencié dans la ligue.
- 2) Les paires candidates admises directement en FN de la DLO2 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) lors de la saison n-1 et non qualifiées pour la DN2 avec au moins un joueur licencié dans la ligue.
- 3) Les paires candidates ayant terminé dans les 18 premiers de la FL DLO2 lors de S-1.
- 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 5 premiers de la FLOE2 lors de S-1.
- 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la CNAR (cf art 176).
- 6) On complète éventuellement à 28 paires par les paires candidates classées 19<sup>ème</sup> puis 20<sup>ème</sup> de la FL DLO2 de S-1, puis par celle classée 6<sup>ème</sup> de la FL OE2 en S-1.
- 7) On complète à 28 paires (parmi les paires candidates) selon l'art 176 du RNC.

NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

RNC Art 177 à 182. **Droits d'engagement** : 200 euros par paire.

Les candidatures doivent être envoyées avant la DLI au Directeur de ligue, le comité du Languedoc-Roussillon pour la saison 24/25 : [diane.olivan@wanadoo.fr](mailto:diane.olivan@wanadoo.fr)

<b>Ligue DL O2</b> DLI : 15 septembre 2024	
La formule : voir convocation. Début : le samedi à 14h	
1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour
Labège 5 et 6 octobre	Bridge Comédie Montpellier 12 et 13 octobre
Finale Nationale : 23 et 24 novembre 2024	

## DIVISION DE LIGUE MIXTE / PAIRES (DL M2)

Dans chaque ligue la DLM2 est composée de 28 paires :

- 1) Les paires candidates descendant de DNM2 dans la ligue (au moins un joueur licencié dans la ligue).
- 2) Les paires candidates admises directement en FN de la DLM (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) lors de S-1 et non qualifiées pour la DN M2 avec au moins un joueur licencié dans la ligue.
- 3) Les paires candidates ayant terminé dans les 18 premiers de la FL de la DLM2 en S-1.
- 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 5 premiers de la FL du ME2 en S-1.
- 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la CNAR (cf art.189).
- 6) On complète éventuellement à 28 paires par les paires candidates classées 19<sup>ème</sup> puis 20<sup>ème</sup> de la FL DLM2 de S-1, puis par celle classée 6<sup>ème</sup> de la FL ME2 en S-1.
- 7) On complète à 28 paires (parmi les paires candidates) conformément au RNC art.189.

NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

RNC Art 183 à 189. **Droits d'engagement** : 200 euros par paire.

Les candidatures doivent être envoyées avant la DLI au Directeur de ligue, le comité du Languedoc-Roussillon pour la saison 24/25 : [diane.olivan@wanadoo.fr](mailto:diane.olivan@wanadoo.fr)

<b>Ligue DN M2</b> DLI : 15 décembre 2024	
1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour
Bridge Comédie Montpellier 18 et 19 janvier 2025	Labège 25 et 26 janvier 2025
Finale Nationale : 22 et 23 mars 2025	

# DIVISION DE LIGUE OPEN PAR 4 (DL O4)

Dans les équipes candidates issues de l'OE4, ou de la DN/4, au moins 4 joueurs ayant participé à la compétition doivent maintenir leur association. Les équipes peuvent alors se compléter comme elles le veulent pour comporter 5 ou 6 joueurs.

La composition des équipes est définie par l'art 204.1 du RNC.

Dans une ligue, si le nombre d'équipes ainsi qualifiées est  $<$  à 12 ou est égal à 13, les places vacantes sont attribuées dans l'ordre :

**1.** Aux équipes candidates comportant au moins 4 joueurs ayant participé à l'une des Divisions Nationales (Top 16 ou DN/4) la saison précédente (S-1).

**2.** À l'équipe classée 9<sup>ème</sup> dans la DL O4 lorsqu'elle comportait 14 équipes en S-1.

**3.** Aux équipes candidates comportant au moins 4 joueurs membres d'une équipe s'étant maintenue en DL O4 dans l'une des 12 ligues.

**4.** Aux équipes candidates comportant 4 joueurs membres d'une des équipes classées dans les 3 premières de la FL OE4 de S-1.

**5.** Aux équipes candidates dont l'IC est  $\geq$  380 avec départage éventuel à l'IC, puis aux PPc et PEc (RNC art 27). Cependant, pour bénéficier de cette mesure, parmi les 4 joueurs lui permettant d'être candidate, une équipe ne peut comporter qu'un seul joueur membre d'une équipe descendue de DL O4 en Expert la saison précédente.

**6.** À l'équipe classée 9<sup>ème</sup> dans la DL O4 lorsqu'elle comportait 12 équipes en S-1 (minimum 4 joueurs maintenant leur association).

**7.** À l'équipe classée 4<sup>ème</sup> dans la FL OE4 en S-1 (minimum 4 joueurs maintenant leur association).

**8.** À l'équipe classée 5<sup>ème</sup> dans la FL OE4 en S-1 (minimum 4 joueurs maintenant leur association).

**9.** Aux autres équipes candidates avec départage éventuel à l'IC puis aux PPc et PEc (RNC art 27).

Pour pouvoir être candidate dans une ligue, une équipe doit respecter les conditions du RNC art 32.

RNC : art 202 à 205.

**Droits d'engagement :** 300 euros par équipe.

Les candidatures doivent être envoyées avant la DLI au Directeur de ligue, le comité du Languedoc-Roussillon pour la saison 24/25 : [diane.olivan@wanadoo.fr](mailto:diane.olivan@wanadoo.fr)

<b>Ligue DL O/4</b> DLI : 15 février 2025	
Formule : voir convocation. Début : le samedi à 13H	
1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour
BC La Bridgerie à Montpellier 1 et 2 mars 2025	Labège 5 et 6 avril 2025
Finale Nationale : 10 et 11 mai 2025	

# COMPÉTITIONS FÉDÉRALES

## Extrait du Règlement National des Compétitions

**Licence** (Art 5.1) : Un joueur ne peut devenir membre de la FFB que par l'intermédiaire d'un club et d'un seul et il ne peut en changer en cours de saison qu'exceptionnellement et après accord des 2 clubs concernés. La prise (ou le renouvellement) de licence doit être effectuée avant toute participation à une compétition.

**Senior** (Art.5.2) : les joueurs ayant 65 ans ou plus le 31 décembre de la saison en cours.

**Fumée, téléphones portables, alcool** (Art. 12) : Pendant les compétitions :

- ▶ Les animaux sont strictement interdits dans les locaux.
- ▶ Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux.
- ▶ Il est interdit d'utiliser un téléphone portable pendant la période de jeu.

Des pénalités seront appliquées : 30 % du top en paires et 1 PV en quatre ;

- ▶ Si récidive pendant la séance, les pénalités aggravées pourront aller jusqu'à l'exclusion.

NB : L'Organisme Responsable peut réglementer la consommation de boissons alcoolisées.

**Spectateurs** (Art. 96) : Les spectateurs ne doivent pas être assis de telle façon qu'ils puissent voir les deux côtés de l'écran.

(Loi 76) : Un spectateur ne doit pas regarder le jeu de plus d'un joueur

**Abandon d'une compétition** (Art 13) : l'abandon au cours d'une phase, sans raison de force majeure, est une faute relevant de l'organe disciplinaire compétent (CRED, CFED) qui peut notifier l'interdiction de participer à la même compétition la saison suivante sans préjudice d'autres sanctions. A fortiori, si un joueur abandonne en cours de séance sans raison de force majeure, l'organe disciplinaire compétent peut :

- ▶ lui interdire de participer la saison suivante à la même compétition ;
- ▶ lui interdire de participer à toute compétition fédérale pendant une durée d'au plus 6 mois, sans préjudice d'autres sanctions.

**Epreuves par paires** (Art.15/16/17) : IC = indice de compétition.

Espérance : **IC individuel max 33.**

Epreuves Challenge : **IC individuel max 45.** L'IC de la paire ne doit pas excéder 82.

Divisions Performance : **IC individuel max 65.** L'IC de la paire compris entre **74 et 130.**

Divisions Expert : Paires d'IC minimum 112.

**Modification d'une paire avant le début de la compétition** (Art 19) : Possible sauf si, dans cette nouvelle formation, elle aurait dû participer à une phase dont elle a été exemptée. La composition de la nouvelle paire doit être conforme au règlement. Le remplaçant ne doit pas avoir été inscrit dans la même compétition, ni avoir un IC, supérieur à celui du joueur qu'il remplace. (Sauf cas particulier des DN et des DL).

**Epreuves par quatre** Une équipe est constituée de 4 à 6 joueurs. Les équipes pourront comprendre 7 joueurs en Challenge, Espérance, Interclubs 4 et 5 et Senior et 8 joueurs en TDF. Espérance IC individuel max 33.

Epreuves Challenge : **IC individuel maximum 45.** L'IC de l'équipe ne doit pas excéder 164.

Divisions Performance : **IC individuel max 65.** IC de l'équipe compris entre **148 et 260.**

Divisions Expert : IC minimum 224.

**Modification d'une équipe** (Art.32/33) : Equipe se complétant :

- ▶ **Après la DLI mais avant la mise en place** : L'Organisme Responsable peut, en fonction de ses contraintes d'organisation, accepter ou refuser l'annulation de l'inscription, la modification d'une équipe inscrite ou l'inscription de joueurs complémentaires.

- ▶ **Après la mise en place et avant la FL/FZ** : Durant le stade comité, l'Organisme Responsable accepte l'inscription de joueurs complémentaires à la condition que l'IC de l'équipe ne croisse pas de plus de 8, et qu'ils ne soient pas inscrits auparavant dans une autre équipe ayant commencé la compétition même si les joueurs concernés n'ont pas encore joué. Toute équipe disqualifiée ou ayant déclaré forfait après la confection des tableaux est



considérée comme ayant joué, ceci concernant tous les membres de l'équipe.

L'organisme responsable peut refuser cette inscription si l'entrée des joueurs complémentaires modifie les exemptions ou la confection des tableaux.

**Sauf en vue d'un remplacement (Art.34) aucun joueur ne peut être retiré de l'équipe.**

Voir cas particuliers : Interclubs Art.42, CdF Art.49, TdF Art.54 et DN/DL Art.170 à 211.

► **Après le début de la FL/FZ** : le Directeur National des Compétitions (DNC) peut autoriser un complément d'équipe avec un et un seul joueur jusqu'au début de la FN et uniquement pour permettre à cette équipe de présenter exactement 4 joueurs lors de cette FN.

**Remplacement de joueurs** Uniquement pour des équipes complètes (6 ou 7 joueurs).

► **Après la mise en place mais avant le début de la FL/FZ** : Un remplacement est définitif et n'est autorisé que pour 1 ou 2 joueurs inscrits dans l'équipe mais n'ayant pas encore joué, (Sauf décès et par dérogation du DNC) à condition :

- que le remplacement ne modifie pas la mise en place ;
- que l'IC de l'équipe ne soit pas augmenté de plus de 8 ;
- que le ou les joueurs entrant ne soient pas inscrits auparavant dans une autre équipe ayant déjà commencé la compétition, même si les joueurs concernés n'ont pas encore joué (une équipe disqualifiée ou déclarant forfait après la confection des tableaux est considérée comme ayant commencé la compétition).

► **Après le début de la FL/FZ** : Aucun remplacement n'est possible même en cas de force majeure, sauf décès. Une équipe ne pouvant présenter 4 joueurs sera déclarée forfait.

**Le délai de réclamation** pour une erreur de marque, de saisie dans les Bridgemates, de calcul ou de transcription de résultats est de 48H lorsque la phase de compétition comporte 2 périodes espacées d'au moins 24H. Lorsque la phase de compétition se déroule sur une période, ce délai est raccourci et s'achève 15 min après la mise à disposition des résultats de la dernière séance ou du dernier tour de la phase.

**Le délai pour une demande d'arbitrage** (Art 81.3) : Les joueurs peuvent demander un arbitrage jusqu'au démarrage de la séance/tour suivant (y compris s'il est prévu le lendemain).

Si la phase est organisée sur des jours consécutifs, ce délai est réduit à 15 min après la publication des résultats de la dernière séance/tour.

Si la phase est organisée sur des périodes avec interruption (ex : DN/4 en 3 week-end), il est réduit à 15 min après publication des résultats de la dernière séance/ tour de la 1<sup>ère</sup> période.

**FN/4** (Art. 35.2) : En cas de qualification en FN, tout joueur doit, pour pouvoir y participer, avoir joué au moins :

- En Challenge et Interclubs d4 : 10 donnes (ou une mi-temps).
- En Espérance et Interclubs d5 : 10 donnes (ou 1 mi-temps). Mais un joueur (et un seul) n'ayant pas le quota peut être autorisé par le DNC à y participer pour que son équipe puisse y présenter exactement 4 joueurs.
- En Performance, Interclubs d3 et pour le Trophée de France : 36 donnes.
- En Expert, Interclubs d1 et d2 et Coupe de France : 25% des donnes jouées par son équipe dans l'ensemble des stades précédents ou 50% des donnes de l'un des stades.
- En DL 04 ou pour les équipes qualifiées directement en ligue : 25% des donnes jouées par son équipe.

Le DNC ne peut accorder de dérogation à la règle ci-dessus que pour permettre à une équipe de présenter 4 joueurs lors de la FN ou dans des cas très exceptionnels dûment justifiés. Si la dérogation n'est pas acceptée le joueur concerné peut faire appel à la CNAR (art.11.2).

**Inscription en Interclubs** – (Art. 41 à 43) : Le joueur doit être licencié dans le club qu'il représente, ou membre avec obligation de figurer dans la liste des sympathisants.

La licence doit être prise dans le comité d'appartenance de ce club.

Interclubs d3 : **IC maximum de l'équipe 260.**

Interclubs d4 : **IC maximum de l'équipe 188 (avec IC individuel max de 59).**

Interclubs d5 : IC maximum de l'équipe 132 (avec IC individuel max de 37).

**Psychiques** : Il est interdit de faire usage d'annonces « psychiques » **protégées ou imposées** par le système d'enchères.

**Feuille de conventions** (Art 84.6, 101) : Obligatoire, nominative, correctement remplie et précisant le classement. Dans les divisions Expert et plus l'absence ou l'insuffisance de la feuille de convention expose les joueurs à une pénalité de procédure (après avertissement). En l'absence de feuille de conventions l'arbitre peut interdire à une paire de jouer toute convention qui lui semblerait inusuelle (jugement de l'arbitre).

**Elle ne dispense en aucune façon d'alerter une déclaration ayant fait l'objet d'un agrément dont la signification pourrait – de manière raisonnable – ne pas être comprise par l'adversaire.**

Avant le début de la rencontre, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, les joueurs doivent attirer l'attention de leurs adversaires sur leurs conventions très particulières ou inattendues de déclaration ou de jeu de la carte.

**Alerte** (Art. 103) : Seule la Loi 40 du Code International fait référence pour apprécier les déclarations devant être alertées. L'arbitre jugera l'éventuel défaut d'alerte, mais **il convient d'alerter toute déclaration dont le sens inusuel ou artificiel est susceptible de tromper l'adversaire, compte tenu de son niveau.**

**Les notes de défense contre**

▶ **Le 2♣/2♦Multi** (Art.142.4) : ne font pas partie du système de la paire et peuvent donc être consultées par n'importe lequel des 4 joueurs pendant la période des annonces.

▶ **L'ouverture de 1SA faible** (Art.145.4) : En Performance, Interclubs d3, au stade comité de la CdF et en tournoi de régularité les joueurs peuvent les consulter au cours du jeu (Art.135). NB : l'ouverture de 1SA faible n'est pas autorisée en Challenge et en Interclubs d4 et d5.

**Équipe visiteuse – Équipe receveuse** (Art.125.2) : L'équipe qui reçoit est Nord-Sud en salle ouverte et peut exiger que les adversaires s'assoient les premiers.

Pour les matchs de CdF (à partir du 1/4FC inclus) de 3 segments de 10 donnes : l'équipe visiteuse s'assied en premier sur le 1er et le 3<sup>ème</sup> segment, l'équipe receveuse sur le 2<sup>ème</sup> segment. Une paire peut jouer contre la même paire adverse sur 2 segments consécutifs mais pas sur 3.

**Les écrans** (Art. 87/88) : Le chariot est placé avec l'étui sur la table par un des joueurs du camp Nord-Sud.

Le guichet étant fermé, le donneur en premier, chaque joueur pose silencieusement ses cartons d'annonces sur l'espace prévu sur le chariot en commençant à l'extrême gauche, et en superposant ces cartons de façon que toutes les déclarations soient visibles et orientées vers le partenaire.

Une déclaration est réputée « faite » quand un joueur a posé et lâché intentionnellement un carton de déclaration sur le chariot.

**Avant de déclarer, il appartient à chaque joueur de s'assurer qu'il a bien connaissance des déclarations précédentes.** Le fait pour un joueur de retirer ses déclarations dans l'intention manifeste de les ranger dans la boîte prévue à cet effet vaut Passe. Après le Passe final, les joueurs retirent leurs déclarations.

L'entame est alors faite, de préférence face cachée et le guichet est ouvert par le déclarant ou son partenaire.

**Le chariot peut être retiré mais uniquement par un joueur du camp du déclarant.** Un joueur peut, à tout moment, demander par écrit à son voisin d'écran l'explication complète d'une déclaration de ce dernier ou de son partenaire. La réponse doit être faite par écrit.

Avant la fin du jeu aucun joueur n'est autorisé à demander à son partenaire si une déclaration de l'adversaire a été alertée ou comment elle a été expliquée. S'il le fait, cette information est non autorisée pour son partenaire.

# TARIFS SAISON 2024-2025



<b>Par paire : par joueur et par séance (maxi 3 séances)</b>	
Expert (tour qualification, FC)	13,00 €
Performance (tour qualification, FC, FLS)	10,00 €
Challenge (tour qualification, FC, FCS, FNS)	10,00 €
Espérance (tour qualification, FC, FCS, FNS)	5,00 €
<b>Challenge par 2</b>	
FCS, FNS par joueur/séance (maxi 2 séances)	10,00 €
<b>Division de Ligue : total par paire</b>	
DLO2 et DLM2	200,00 €
<b>Par quatre : par équipe et par tour</b>	
Expert	100,00 €
Performance	80,00 €
Challenge	72,00 €
Espérance	40,00 €
Inter Clubs 1	120,00 €
Inter Clubs 2	100,00 €
Inter Clubs 3	80,00 €
Inter Clubs 4	72,00 €
Inter Clubs 5	60,00 €
FL directe Dames Expert/4	120,00 €
<b>Division de Ligue O4 : total par équipe</b>	
DLO4	300,00 €
<b>Coupe de France</b>	
Inscription d'une équipe	72,00 €
Par tour de phase finale (1/2 FC, FC)	20,00 €
<b>Trophée de France (par équipe)</b>	
1/2 FC par équipe	60,00 €
FC par équipe	40,00 €
<b>Finales de Ligue hors DN par 2 (hors FLS) et par 4</b>	
Tarif fixe par joueur (maximum 40€/équipe)	10,00 €

## AFFILIATION FFB

Licence unique : 36,00 €

Licences cadet, junior scolaire :  
offertes

## CAUTION POUR APPEL

Par paires : 30,00 €

Par 4 : 60,00€

## EXEMPTIONS de "Confort"

L'équipe concernée paye sa participation pour le tour où elle a été exemptée.

## Autres EXEMPTIONS

Par paires et par quatre : l'équipe doit s'acquitter de la part fédérale de la compétition.

# BRIDGE DIFFUSION [www.bdif.fr](http://www.bdif.fr)

Tous les produits bridge pour jouer avec encore plus de plaisir

Des produits bridge PREMIUM au prix attrayants, pratiques et robustes club

## GAMME PREMIUM

Boîtes à enchères BID PAL et recharges au format international



Cartes TOP COAT



Porte cartes



Tapis velours 4 As

Tables confort



Etuis DUPLI-PRO

## Livres et fiches

Livres fondamentaux sous forme de fiches

4 livres au prix de 3



## Formation/Perfectionnement

- Fiches Jacques Delorme bdif enchères
- Manuel de Formation et de perfectionnement aux Fondamentaux du Bridge

224 pages en couleur avec un triptyque présentant les principales enchères du bridge français à conserver par devers soi.



- SEF 2024

La confiance des clubs, nous permet de commander ou fabriquer des produits bridge de qualité «pro» en grandes quantités et, par conséquent, à prix bas.

La raison d'être de Bridge Diffusion est de faire bénéficier toute la communauté du bridge, clubs et bridgeurs confondus, des prix ainsi obtenus. Découvrez sur notre site la gamme complète de nos produits ainsi que les remises applicables aux commandes par quantités



## Bridge Diffusion

01 64 28 13 13 Tous les jours en semaine de 9h30 à 14h30. Le vendredi de 9h30 à 14h00.